



**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024**

18 mars 2024

à La Marive à Yverdon-les-Bains et à distance par Zoom

Présents : 23 sociétaires à la Marive et 4 sociétaires par Zoom, dont 5 collectifs (3 voix chacun)

Excusés : 20 sociétaires

Ordre du jour :

1. Le mot du Président
2. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire 2023
3. Approbation du rapport d'activités 2023
4. Proposition et acceptation des nouveaux membres
5. Présentation des comptes 2023 et présentation du rapport des réviseurs
6. Décharge de l'exercice 2023 au Comité et aux réviseurs
7. Election de membres du Comité, du Président, des Vice-Présidents et du Trésorier.
8. Election des réviseurs aux comptes
9. Présentation et approbation du budget 2024
10. Divers

PV : Lory Favre, secrétaire de l'Arfor

La séance est ouverte à 18h15 par François Aubert, Président.

François Aubert souhaite la bienvenue et explique le déroulement de la séance et le mode de fonctionnement concernant les votes notamment pour les membres collectifs.

Afin de valider la compilation des votes pour les points qui y seront soumis, un scrutateur est élu, il s'agira de Joan Merino de Tiedra pour compiler les votes de personnes présentes dans la salle et de Lory Favre pour les votes des personnes qui participent à distance.

L'ordre du jour tel que proposé est approuvé par l'ensemble de l'assemblée.



1. Le mot du Président :

François Aubert indique que 2023 ayant finalement été une année normale, cela nous a permis de nous lancer dans l'organisation de l'Agora de la formation qui aura lieu demain.

Le Comité a reçu quelques réflexions sur le fait qu'il n'y a actuellement plus que 300 membres à l'Arfor. François Aubert explique qu'un peu d'ordre a été fait cette année avec notamment l'exclusion des membres qui n'avaient pas honoré le paiement de leurs cotisations 2022 et 2023. Les 300 membres actuels sont des membres « propres ». Il y a aussi un renouvellement naturel des membres certains prennent leur retraite et quittent l'association. Nous avons 35 membres qui le sont depuis plus de 20 ans et dont quelques-uns sont présents ce soir. François Aubert les nomme et les remercie de leur fidélité.

Nous devons renouveler notre approche des potentiels membres en travaillant sur la valeur de l'adhésion à l'Arfor. Aujourd'hui les gens étant sollicités de toute part, ils réfléchissent plus à leurs différentes adhésions et la nouvelle génération en veut plus pour son argent. L'Arfor a développé l'annuaire des membres, qui contient encore passablement de profils non complétés qui seront prochainement masqués, ainsi que la page emploi sur le site internet.

L'Arfor a 25 ans cette année avec deux grands changements dans notre histoire. Le premier est le fait que la FSFE, qui était une des deux faitières cosignataires du règlement du brevet fédéral, ne signe pas le nouveau règlement. Le deuxième est le fait que l'Arfor ait, depuis ces débuts, préparé au BFFA en dispensant le module 1, mais qu'avec le nouveau règlement le Comité a dû décider si nous passions à la nouvelle mouture (avec un temps à investir de plus de 150 heures), au vu de l'investissement (en temps et financier) le Comité est arrivé à la difficile décision d'arrêter le module 1 du BFFA et de créer des partenariats avec des centres de formation auprès desquels rediriger nos membres.

François Aubert indique que nous travaillons au développement de l'offre de formation continue et notamment sur un accompagnement à la préparation du brevet de responsable de formation.

J.-M. Guscetti indique qu'il a sollicité un point de divers pour demander au Comité de revoir sa décision d'arrêter le FFA-M1.

François Aubert indique que nous sommes 25 personnes qui font tourner l'association et que nous sommes à la recherche de renforts pour le Comité et les différentes Commissions.

François Aubert a le plaisir d'avoir presque tout le comité ici. Il excuse le trésorier qui est absent ce soir pour raisons personnelles.

2. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire 2023 :

Le PV est disponible sur le site internet de l'Arfor sous l'onglet association. Personne n'en demande la lecture.

Par votation le PV est approuvé par 35 voix et 2 abstentions.



3. Approbation du rapport d'activités 2023 :

François Aubert indique que le détail des activités et missions des différentes commissions sont disponibles dans le rapport d'activités complet qui peut être consulté sur le site internet de l'Arfor sous l'onglet association.

François Aubert invite chaque membre du comité à se lever et à répondre aux éventuelles questions de l'assemblée sur les activités de sa Commission.

Par votation le rapport d'activités 2023 est approuvé par 36 voix et 1 abstention.

4. Proposition et acceptation des nouveaux membres :

François Aubert indique qu'au cours de l'année 2023 il y a eu l'adhésion de 34 nouveaux membres, dont 9 validés à l'AG 2023, la démission de 29 membres dont 4 vu à l'AG 2023 et la radiation de 35 membres pour non-paiement de leur cotisation.

Les deux nouveaux membres participants à l'assemblée se présentent en quelques mots.

François Aubert projette la liste des nouveaux membres pour que l'assemblée en prenne connaissance pour validation.

Par votation, l'adhésion des nouveaux membres est acceptée à l'unanimité.

5. Présentation des comptes 2023 et présentation du rapport des réviseurs :

François Aubert présente et commente les comptes 2023, composés du bilan et du compte d'exploitation comparé 2022-2023, totalisant un bénéfice de CHF 3'474.-. Le but de l'association n'étant pas de faire du bénéfice, l'on verra dans le budget 2024 l'utilisation qui en sera faite.

François Aubert indique que la Raiffeisen a proposé de réaliser un placement à terme à un taux de 1.27%, ce qui a été fait en fin d'année. Le compte de placement à la BCN est toujours actif, à terme nous allons le vendre mais ce n'est pas le bon moment.

Au terme de sa présentation, François Aubert demande s'il y a des questions sur les comptes 2023.

P. Debray demande qu'est-ce qui va être entrepris comme actions pour dépenser ou est-ce que l'on va continuer à thésauriser. François Aubert indique que ce n'est pas que l'on n'a pas voulu dépenser mais nous n'avons juste pas réussi.

Les deux réviseurs étant excusé pour ce soir, François Aubert demande un membre de l'assemblée de faire lecture du rapport.

E. Rossi fait lecture du rapport. Les comptes sont tenus dans les règles de l'art. Le bilan et le compte d'exploitation concordent, la comptabilité et les différents comptes concordent et sont conformes à la loi.

Par votation, les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité.



6. Décharge de l'exercice 2023 au Comité et aux réviseurs :

La décharge du Comité est approuvée à l'unanimité.

La décharge des réviseurs est également approuvée à l'unanimité.

7. Election de membres complémentaires du Comité :

François Aubert demande si l'assemblée souhaite voter individuellement ou en bloc.

Un vote en bloc est décidé.

Eva Mladinic se présente et indique ses motivations à rejoindre le Comité.

François Aubert indique que les différents rôles au sein du Comité seront répartis à la journée au vert, jusque-là Eva Mladinic va rejoindre Manila Marra à la Commission Arformation.

Le Comité tel que présenté est élu à l'unanimité.

François Aubert remercie les membres pour leur confiance.

8. Élection des réviseurs aux comptes :

François Aubert indique que l'an dernier nous avons élu Vincent Favre comme réviseur et Maria-Pia Vullyamoz comme suppléante.

Cette année, nous devons réélire Alexandra Benson qui a confirmé son intérêt à poursuivre son mandat.

La réélection d'Alexandra Benson en qualité de réviseurs est approuvée à l'unanimité.

9. Présentation et approbation du budget 2024 :

François Aubert indique que pour 2024 l'objectif est de finaliser l'offre aux membres, notamment aux membres collectifs, cela va faire l'objet de discussions lors de la journée au vert du Comité. Cette thématique fait partie des lignes directrices pour l'année à venir avec également le renforcement de l'offre de formation continue et le recrutement de nouveaux membres et bénévoles pour les différentes commissions.

François Aubert présente et commente le budget 2024 qui présente un résultat déficitaire de CHF 11'050.-, il indique qu'il est gardé de la prudence sur le chiffre d'affaires budgété.

La parole est donnée à l'assemblée pour les éventuelles questions ou commentaires.

J.-M. Guscetti demande si le budget 2024 reflète aussi la décision du Comité de ne pas poursuivre avec le FFA M1.

François Aubert confirme que non car une ou deux sessions sont encore prévues en 2024.

P. Debray se questionne par rapport au budget de communication qui est très bas. Avant il y avait un budget bien plus haut.

Blaise Neyroud indique que l'on manque de cette compétence de communication au sein du Comité.



François Aubert indique qu'une des pistes est de trouver quelqu'un qui rejoigne le comité, mais pour l'instant nous n'avons pas trouvé de personne compétente dans ce domaine, ou de trouver de l'aide à l'externe en faisant appel à une agence de communication.

L. Bolomey indique qu'il y a un vrai choix à faire, les choses ont énormément changé ces dernières années dans le monde la communication.

Pour François Aubert une des choses qui a bien changé est la sursollicitation des gens. Une des principales raisons de démission de l'Arfor est « pas eu le temps, pas assez utilisé les services ».

L'assemblée n'ayant pas d'autre commentaire ou question, François Aubert soumet le budget 2024 au vote.

Le budget présenté est approuvé par 28 voix, 8 abstentions et 1 contre.

11. Divers

François Aubert demande si quelqu'un d'autre que J.-M. Guscetti souhaite ajouter un divers ?
Aucun autre divers n'étant annoncé, la parole est donnée à J.-M. Guscetti.

J.-M. Guscetti ouvre une discussion sur la décision du Comité de ne pas renouveler le FFA M1. En résumé : Il exprime des préoccupations concernant cette décision qui pour lui est stratégique et pas opérationnelle et aurait donc dû être prise en AG. Il questionne les raisons de l'abandon du programme et propose la possibilité de reconsidérer la décision et de créer un groupe de travail pour évaluer les avantages et les risques.

Divers membres du Comité expriment leurs points de vue. Ils mentionnent les implications financières, l'engagement des membres, et la concurrence avec d'autres centres de formations. D'autres expriment des préoccupations concernant la charge de travail et le stress lié au maintien du programme.

La décision de ne pas renouveler le FFA M1 est vue comme un soulagement pour certains, tandis que d'autres regrettent la perte d'une partie de l'identité de l'association. Des questions sont soulevées quant à la stratégie de l'ARFOR et à son rôle par rapport à ses membres. Des propositions sont faites pour évaluer les alternatives et clarifier la mission de l'association.

A 19h54, François Aubert indique que l'on arrive en fin de séance.
L'assemblée demande que l'on vote.

François Aubert propose de voter sur la création ou non d'un groupe de travail pour examiner les options et, si la constitution d'un groupe de travail est décidée, de définir les missions de celui-ci.

A la question « Souhaitez-vous discuter sur la création d'un GT ? » le vote est le suivant :

Contre : 27 voix.

Pour : 5 voix.

Abstention : 5 voix.

La majorité l'emportant, les débats sont clos et la décision du Comité d'arrêter le FFA-M1 acceptée.

François Aubert demande s'il y a d'autres divers.



J.-P. Besse indique que dans le FFA-M1 il y a de très bons modules qui pourraient faire l'objet de modules de formations continues.

Manila Marra indique qu'il est en cours de discussion au sein de la Commission Arformation pour intégrer certains modules du FFA-M1 à notre offre de formation continue.

François Aubert remercie chacun pour sa participation et pour la confiance accordée.

François Aubert clôture la séance à 20h00.

Pour le Comité

François Aubert
Président

Manila Marra
Vice-Présidente